

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Date : 16/11/21

Lieu : Ecole Élémentaire Robert Delavaux

Durée : 2h

Personnes présentes : enseignants : Audrey Schmitt, Noémie Cuccureddu, Aurélie Vernassier, Myriam Belferai, Audrey David, Aude Girerd, Véronique Masson, Anne-Françoise Caré ; adjointe aux affaires scolaires : Marianne Beaupain ; rapporteur commission scolaire : M. Kadir Yildirim ; représentants de parents d'élèves : mesdames Barras, Gaudin, Najib, Loye-Simoes, Richet, Schmitt et Corne ; présidente de Coup de Pouce : Valérie Kolmayer ; UFCV : Thomas Seguin, Fantin Dronne-Carrière.

Absents, excusés : enseignants : Sylvie Bérodiér, Alexia Marlinge ; parents élus : mesdames Labaune, Abbattouy, Fekkar et Boiteux, ; maire : Yves Guyen ;

- Élections de parents d'élèves : Elles ont eu lieu le 8 octobre 2021. Une liste se présentait avec 7 titulaires et 4 suppléants. Sur 259 électeurs inscrits, il y a eu 142 votants exclusivement par correspondance, dont 124 suffrages exprimés et 18 bulletins nuls, soit un taux de participation de 54 % (54,85 % l'année dernière). Nous remercions les parents délégués qui ont aidé à la mise sous enveloppe et au dépouillement. Les mails des parents élus qui l'ont autorisé sont en ligne sur le site de l'école et ont été transmises à la municipalité.

1/ Équipe pédagogique, Réseau d'aide et effectifs

Nous accueillons dans l'équipe : Audrey David en CP/CE1, Myriam Belferai qui complète Mme Caré en CM2 le lundi et Alexia Marlinge qui complète Aurélie Vernassier en CE1 le lundi.

Les effectifs de l'année 2020-2021 sont les suivants : 7 classes, 161 élèves (*en baisse*).

CP →	Audrey Schmitt	25
CP/CE1 →	Audrey David	10 + 12 = 22
CE1 →	Aurélie Vernassier / Alexia Marlinge	25
CE2 →	Aude Girerd	23
CE2/CM1→	Noémie Cuccureddu	8 + 14 = 22
CM1/CM2→	Véronique Masson	9 + 12 = 21
CM2→	A.F. Caré / Myriam Belferai	23

Une remontée des effectifs pour la rentrée 2022 a été demandée par la Direction Académique (DSDEN). Cette prévision prévoit 147 élèves à la rentrée prochaine. Il y a 33 élèves actuellement en MS et 3 départs prévus au cours de cette année.

Si ces effectifs sont confirmés, une fermeture peut être envisagée. L'an dernier une fermeture de classe avait été évoquée pour l'école maternelle.

Les années précédentes, une fermeture de classe avait déjà eu lieu. Ces perspectives sont préoccupantes au vu du « creux » dans les effectifs qui semble se profiler.

Mme GAUDIN : souhaite connaître l'effectif moyen des classes si la fermeture est actée.

Les classes auraient alors en moyenne 25 élèves. Une fermeture de classe pourrait se révéler problématique si de nouvelles inscriptions à la rentrée 2022 venaient alors surcharger les classes.

- *Présentation du RASED* : Le RASED est le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté. Il est régi par l'inspecteur de l'Éducation Nationale de notre circonscription. Il est représenté par Sylvie Bérodière, professeur des écoles, enseignante spécialisée E à dominante pédagogique, et Christine Simonin, psychologue scolaire. Nous pouvons faire appel à elles en plus des aides que nous apportons à nos élèves, en maths et français. Elles peuvent intervenir ponctuellement dans l'école sur le temps scolaire, ainsi que dans d'autres écoles du secteur du collège Camus. Les bureaux du réseau d'aides sont basés à l'École Élémentaire Saint-Claude à Besançon. La psychologue scolaire, Christine Simonin, rencontre les enfants à la demande des familles ou des maîtres, dans le respect de la discrétion (03.81.53.76.36). Il est possible pour les familles de la contacter directement.
- *Actions du RASED* : Mme Bérodière s'est occupée de 3 élèves de CP, 2 de CE1 et 2 de CE2. Depuis la rentrée de novembre, elle aide 1 CE2, 3 CE1 et 3 CP.

2/ Attributions du Conseil d'École

Le Conseil est constitué pour un an et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Sur proposition de la Directrice, il vote le règlement intérieur de l'école, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, adopte le projet d'école... Il est consulté sur les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants, l'hygiène scolaire. Le détail complet des compétences du Conseil d'école est tenu à la disposition des parents qui en feraient la demande auprès de la directrice. Il a été préalablement envoyé par mail aux membres du Conseil d'École.

3/ Règlement intérieur

Une charte de la laïcité est intégrée au règlement intérieur et doit être signée par les familles. Le règlement intérieur modifié pour l'année scolaire 2021-2022 est adopté à l'unanimité.

4/ P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le PPMS permet aux écoles et établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur (accident d'origine naturelle ou technologique, attentat-intrusion) de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Cette démarche a pour objectif d'assurer la sauvegarde de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités.

Il existe donc deux documents : un PPMS « risques majeurs » et un PPMS « attentat-intrusion ». Les PPMS sont actualisés tous les ans et transmis à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

Cette année, un exercice académique « attentat-intrusion » est prévu jeudi 2 décembre 2021 avec un scénario prévu à l'avance. Lors du déclenchement par les enseignants, une information est envoyée aux services du Rectorat et à la gendarmerie. La mairie sera avertie lors de l'alerte.

L'objectif de cet exercice est de tester les conditions d'exécution et de vérifier les installations.

Une barre anti panique qui devait être posée sur la porte de la salle des maîtres est évoquée. Mme Beaupain explique qu'elle va se renseigner sur le sujet.

Les familles sont destinataires de consignes concernant l'alerte « Risques Majeurs ».

Ces PPMS sont consultables à l'école si les parents d'élèves le souhaitent. Ce document ne sera pas transmis par mail.

5/ Activités pédagogiques

→ **Piscine** : Séances à la piscine Mallarmé : 8 séances le jeudi, de 14h20 à 15h05 dans l'eau, pour les classes de CP et CP/CE1, du 25/11 jusqu'au 27/01/22 ; la classe de CE1 ira en avril (à confirmer).

→ **École et Cinéma** : 3 séances de cinéma Mégarama d'Ecole Valentin pour chaque classe sont prévues après report de celles de l'année dernière : CP, CP/CE1, CE1 « Burlesques », « Mon voisin Totoro », « Le garçon et le monde » ; CE2 « Burlesques », « L'île de Black Mor », « Le garçon et le monde » ; CE2/CM1 « Burlesques », « L'île de Black Mor », « Le roi des masques » ; CM2 « Le roi des masques », « Burlesques », « Le garçon et le monde » ; CM1/CM2 « Burlesques », « L'île de Black Mor », « Le roi des masques » ; a déjà eu lieu : « L'île de Black Mor ». 2,20 € la séance, activité financée par la coopérative scolaire.

→ **Les petits champions de la lecture** : classes de CM1/CM2 et CM2. Jeu national de lecture à voix haute. L'élève doit lire un texte de son choix pendant 3 minutes.

Le concours comporte 4 étapes : au niveau de la classe, au niveau départemental, régional et national.

L'objectif est de promouvoir la lecture et favoriser l'aisance des élèves en lecture orale.

→ **Bookinou** : classe de CE2 en lien avec les classes de l'école maternelle. La classe de CE2 prépare la lecture d'un album et s'enregistre sur un support audio qu'elle transmet aux classes de maternelle. Les élèves de maternelle peuvent alors en faire une écoute individuelle.

→ **La grande lessive** : le but est de valoriser l'art et l'enseignement artistique. Chaque classe réalise des œuvres plastiques sur un thème commun. Ces productions sont suspendues avec des pinces à linge sur des cordes à l'extérieur. Cette action est réalisée au niveau mondial. Une première exposition a eu lieu le 14 octobre 2021, la prochaine est prévue au mois de mars 2022.

Mme GAUDIN demande s'il est possible de laisser l'exposition plus tard le soir. L'exposition ayant lieu à l'extérieur, les conditions climatiques ne permettent pas toujours de laisser les productions au-delà de la journée. Il est également nécessaire d'installer l'exposition avant l'arrivée des enfants et de récupérer les œuvres à la sortie.

Des photos de cette action sont disponibles sur le site de l'école.

→ **Intervention sur l'Afrique en CE1** : à travers la lecture d'albums et des enseignements transdisciplinaires, la classe réalise un tour du monde des continents. En période 1, les élèves ont découvert l'Afrique. Les grands-parents d'un élève de la classe, se rendant souvent au Benin, sont venus présenter aux élèves ce pays et leur montrer des photos le 21 octobre dernier. Un grand merci à eux.

→ **Learn-O** : course d'orientation connectée qui combine les apprentissages scolaires et l'EPS. Les élèves se rendent à des balises pour répondre à des questions de différentes disciplines. Une séance est prévue le 3 décembre 2021 (1h par classe) et aura lieu dans le préau ou dans la cour.

→ **Rallye numérique** : classes de CE2, CE2-CM1 et CM2. Proposé par l'équipe de circonscription, ce sont des questions et des recherches qui mobilisent les compétences du numérique. L'activité peut être individuelle, en groupe ou en collectif.

→ **Livre Élu** : CE1 et CE2. Ce projet est en plusieurs étapes. Lectures d'albums et de livres de manière individuelle ou en groupe classe. Une fois les lectures terminées, les élèves élisent le livre préféré de la classe. Ils réalisent une production à partir de cet album qui sera exposée au Fort Griffon de Besançon, avec celles des autres classes du département qui participent à ce projet.

Les déplacements en bus pour les activités pédagogiques précitées sont pris en charge par la commune. Une hausse énorme du prix des transports GTV est constatée (septembre 2020 : 97€ ; avril 2021 : 98€, novembre 2021 : 132€). D'autres devis sont en cours.

6/ Comptes de l'école

L'école fonctionne grâce aux subventions municipales (sur l'année civile) et grâce à la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École), sur l'année scolaire. Le solde de la coopérative scolaire se monte à 5 176,81 euros, qui sont répartis par élève entre les sept classes, après règlement des cotisations OCCE.

Mme BEAUPAIN demande combien de classes sont concernées par l'activité piscine. Pour la piscine, cela concerne 2 classes qui prendront un bus et une classe dans un bus.

Si les devis actuellement en la possession de Mme Caré ne peuvent être revus à la baisse, Mme BEAUPAIN précise que la ligne budgétaire dédiée aux transports sera fortement impactée par le coût des transports pour la piscine et que cela pourrait avoir un impact sur le transport des sorties ski.

Le budget pris en charge par la municipalité se divise ainsi :

- 34 € par élève qui seront utilisés pour le financement des cahiers, du petit matériel dans les classes (feutres, matériel pédagogique, matériel pour les arts...) ce qui représente à ce jour une dépense de 4 158,75 euros ;
- une ligne transport avec une dépense de 2 712 euros (piscine, sorties citadelle, collège Camus et ski)
- des lignes spécifiques fichiers et entrées piscine (290,46 euros dépensés à ce jour).
- investissement supplémentaire :

Concernant le matériel informatique, la mairie a répondu à un appel d'offre dans le cadre du plan de relance intitulé « Pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » qui a permis :

- l'installation de VPI et enceintes dans 3 classes avec ordinateur portable paramétré au VPI, et tableau tryptique adapté au VPI ;
- l'achat de 15 ordinateurs portables et de 15 tablettes et de leur charriot de recharge ;
- 4 visualiseurs USB ;
- l'installation de bornes WIFI.

Le coût de cette opération est d'environ 30 000 euros auquel on déduit la subvention reçue par la mairie de 17 596 euros.

Après quelques difficultés d'installation, leur utilisation devrait être optimale la semaine prochaine.

Des travaux ont été réalisés pour un coût de 8 976,11 euros :

- couloirs de la maternelle et de l'élémentaire repeints ;
- travaux de couverture des escaliers extérieurs de la classe de CP-CE1 ;
- installation d'une main courante (à 2 niveaux) pour l'accès aux classes de l'étage.

Enfin, pour l'ensemble du groupe scolaire, des travaux sur le bâti et l'étanchéité ont été réalisés pour un montant de 10 768,65 euros.

L'équipe pédagogique remercie la mairie pour tous ses investissements et en particulier pour le matériel informatique.

Mme BEAUPAIN précise que les demandes d'investissement sont à faire pour février 2022 pour une prise en compte dans le budget 2022.

7/ Divers (Périscolaire, Association Coup de Pouce...)

Périscolaire :

Les objectifs du périscolaire sont les suivants :

- favoriser l'autonomie et responsabiliser l'enfant,
- permettre à l'enfant d'éveiller sa curiosité en proposant des temps différents du cadre scolaire,
- proposer un cadre sécurisant et bienveillant pour permettre à l'enfant d'évoluer à son rythme,
- favoriser la socialisation de l'enfant.

Ils sont mis en place dans un cadre bienveillant et en facilitant la co-éducation.

Un protocole sanitaire est mis en en place conjointement avec l'école, avec port du masque, respect des gestes barrières et limitation du brassage entre les élèves.

Lors des accueils du matin la distanciation est appliquée. Au cours de la pause méridienne les élèves sont en groupe classe et une distance de 2m entre les groupes est respectée. Lors de l'accueil du soir, des ateliers libres ou animés respectant la distanciation sont organisés.

Le premier service de restauration concerne les classes de CP, CE1 et CE2-CM1. Il est pris en charge par Delphine, Adrien et Maud. Le second service concerne les classes de CP/CE1 , CE2 , CM1-CM2 et CM2 qui sont accompagnés par Djellal, Marine et Thomas. Le soir, Manuela intervient en plus des personnes pré-citées, ainsi que Corentin le vendredi.

Les effectifs du périscolaires sont :

- matin : 25 enfants dont 15 élémentaires,
- midi : 125 enfants dont 90 élémentaires,
- soir : 60 enfants dont 40 élémentaires.

Les projets et les activités sont définis d'une vacance scolaire à l'autre. Pour la période 2, les ateliers sont : un club de journalisme, un club de crochet et un club théâtre.

Un parent d'élève élu remercie la qualité du service mis en place mais souhaiterait savoir comment sont fixés les prix. M. Seguin et M. Dronne-Carrière précise que les prix sont conventionnés. Mme Beaupain ajoute qu'il n'y a pas eu d'augmentation et qu'ils sont fixés en fonction du quotient familial. Il n'existe pas de bénéfice et les prix sont calculés en fonction des frais de fonctionnement occasionnés. Le tarif du service périscolaire a été fixé par la DSP de juillet 2015. Mme Schmitt (parent d'élève) demande comment procéder pour les familles lors des fermetures de classe pour COVID . M. Seguin répond qu'il n'y aura pas de facturation dans ce cas.

« Coup de pouce » :

La campagne d'adhésion 2021-2022 a permis de récolter 350 euros, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année dernière.

Coup de pouce s'est associé à la soirée d'ouverture de la saison du Grand 8 et a organisé la buvette ce qui a rapporté 156 euros.

La dernière bourse aux jouets a permis de récolter 400 euros.

L'opération papillote est en cours et la vente de sapins de Noël va bientôt démarrer.

La fête de Noël est prévue le 18 décembre au CAL. Le choix du spectacle de Noël est en cours de finalisation. Deux représentations sont envisagées, une pour les maternelles et CP, l'autre pour les CE et CM.

L'association a reçu une subvention départementale pour les transports de 256 euros.

Mme KOLMAYER précise que l'association se tient à la disposition de l'équipe pédagogique pour la subvention de projet ou de voyage de fin d'année scolaire. Les enseignantes l'en remercie et note la proposition.

8/ Questions posées au préalable

Question de Mme Barras à propos du dépistage du Covid, quelles sont les mesures que l'école compte mettre en place telles que les tests salivaires (fréquence, organisation...) ?

C'est la médiatrice « Lutte anti-COVID » à la DSDEN 25 qui contacte l'école et propose une date de passage. Les échanges se font par mail. Aux derniers tests du 9 novembre 2021, aucun résultat positif n'a été constaté mais un cas est confirmé aujourd'hui, d'où fermeture d'une classe jusqu'à vendredi inclus (19/11/21). (MAJ du 22/11/21 : fermeture d'une seconde classe jusqu'au 25/11 inclus).

C'est la cellule anti-COVID qui décide de la fermeture des classes, un courrier est transmis aux familles des élèves concernés (dans le cahier de liaison) et l'information est envoyée par mail. Par précaution toutes les familles de l'école sont averties par mail de la fermeture d'une classe.

La sonnerie de l'école est en dérangement depuis le début de l'année scolaire. Il faut sonner manuellement ce qui pose des problèmes d'organisation et de ponctualité.

Lors de travaux de peinture, les affichages réglementaires ont été décrochés et ne sont pas refixés. Une plaque pour l'École Numérique est également à poser. Mme BEAUPAIN va en informer son collègue des services techniques et les techniciens.

Mme CARE remercie les participants de ce premier conseil d'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H20.

La secrétaire de séance,
Noémie Cuccureddu



La présidente du conseil,
Anne-Françoise CARÉ

